

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la deuxième (2<sup>e</sup>) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la quarante-sixième (46<sup>e</sup>) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 28 octobre 2015, à 18 h 30, à la salle André-Surprenant (C-300-b).

Présents :  
Mme Caroline Chiasson  
Mme Sophie Filiatrault  
M. Stéphane Gauthier  
M. Jacques Gariépy (par téléphone de 18 h 30 à 19 h 15)  
Mme Anne-Marie Girard  
Mme Josée Méryneau (arrivée à 18 h 42)  
Mme Francine Paquette  
Mme Carole Rivest Turgeon  
M. Pierre-Luc Tremblay

Excusés :  
M. Paul Calce  
M. Robert Drolet  
Mme Stéphanie Gareau

Absents :  
M. Marc-André Durand  
M. Nicolas Fournier

Invités :  
Mme Diane Bournival  
Mme Carole Bradley  
M. Stéphane Marcoux  
Mme Nadine Le Gal  
Mme Chantal Henri  
M. Alain Aubuchon

M. Pierre-Luc Tremblay souhaite la bienvenue à tous les membres et invités. Il constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée, à 18 h 31. Mme Diane Bournival agit à titre de secrétaire d'assemblée.

M. Tremblay procède à la lecture de l'ordre du jour et, avant l'adoption de celui-ci, propose, considérant que le maintien du quorum pourrait être difficile (Mme Méryneau devant arriver sous peu et M. Gariépy devant quitter l'assemblée vers 19 h 15) qu'une permutation ait lieu afin que les points de décision soient traités au début de la séance. Les points 07, 08 et 09 deviendraient respectivement les points 03, 04 et 02.

L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte.

## 02.02.01 Adoption de l'ordre du jour

### Ordre du jour

- 02.02.01 Adoption de l'ordre du jour
- 02.02.02 Résolution – Objectifs professionnels de la directrice des études
- 02.02.03 Résolution – Détermination de l'échéancier couvrant toutes les étapes menant à l'engagement d'une personne au poste de directrice générale ou de directeur général et adoption du devis (conditions d'éligibilité, profil du candidat et critères de sélection)
- 02.02.04 Résolution – Modifications apportées au *Règlement n° 14 du Code de vie au Collège*
- 02.02.05 Adoption des procès-verbaux des assemblées tenues les 29 septembre et 2 octobre 2015
- 02.02.06 Suites aux procès-verbaux des assemblées tenues les 29 septembre et 2 octobre 2015
- 02.02.07 Examen du procès-verbal de la réunion du comité exécutif tenue le 10 septembre 2015
- 02.02.08 Rapports du président, de la directrice générale et de la directrice des études
- 02.02.09 Rapport de la commission des études
- 02.02.10 Information – Rapport sur la relance des finissants de 2014
- 02.02.11 Information – Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier
- 02.02.12 Information – Manoir Belle-Rivière
- 02.02.13 Divers (avis de motion – modification règlement n° 19)
- 02.02.14 Information
- 02.02.15 Levée de la séance

Mme Anne-Marie Girard, appuyée par Mme Sophie Filiatrault, propose :

« d'adopter l'ordre du jour, tel qu'il a été présenté, avec les modifications ci-dessus ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **02.02.02 Résolution – Objectifs professionnels de la directrice des études**

Seuls les objectifs professionnels de la directrice des études seront déterminés, car ceux de la directrice générale le seront à l'intention du successeur de Mme Francine Paquette, cette dernière ayant annoncé son départ.

CONSIDÉRANT la rencontre et les discussions tenues par le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études afin de déterminer les objectifs professionnels de cette dernière pour l'année 2015-2016;

CONSIDÉRANT les objectifs professionnels établis en rapport avec le plan stratégique et de réussite 2014-2019.

CONSIDÉRANT le rapport présenté par le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études établissant les objectifs professionnels de la directrice des études pour l'année 2015-2016.

Mme Anne-Marie Girard, appuyée par Mme Sophie Filiatrault, propose :

« de confier, pour l'année 2015-2016, les objectifs professionnels qui furent déterminés pour Mme Carole Rivest Turgeon, tel qu'ils ont été présentés par un membre du comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études, et ce, en tenant compte du contexte actuel ».

#### **C.A. 9 (2015-2016)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **02.02.03 Résolution – Détermination de l'échéancier couvrant toutes les étapes menant à l'engagement d'une personne au poste de directrice générale ou de directeur général et adoption du devis (conditions d'éligibilité, profil du candidat et critères de sélection)**

Considérant que Mme Francine Paquette a annoncé son départ à titre de directrice générale lors de la dernière séance du conseil;

Considérant que le président du conseil énumère les étapes du processus conduisant à la sélection d'une personne à la direction générale, en conformité avec le *Règlement numéro 11* du Collège;

Considérant qu'un comité de sélection pour le poste à la direction générale a été constitué;

Considérant que le comité de sélection a consulté le personnel d'encadrement, les employés de soutien et le personnel professionnel le 20 octobre dernier;

Considérant que la directrice des études a convoqué une séance extraordinaire de la commission des études le 21 octobre 2015, que le quorum n'a pas été atteint, car les enseignants ne s'y sont pas présentés, et que les membres présents ont mentionné avoir déjà eu l'occasion de s'exprimer et n'avoir rien à ajouter concernant le profil et le processus de nomination de la future direction générale;

Considérant que le comité de sélection a colligé les informations recueillies lors de ces consultations et a procédé à l'élaboration et à la présentation de l'échéancier couvrant les étapes menant à l'engagement d'une personne à la direction générale et du devis (conditions d'éligibilité, profil du candidat et critères de sélection).

Mme Anne-Marie Girard, appuyée par Mme Josée Méryneau, propose :

« d'adopter l'échéancier déterminé couvrant les étapes menant à l'engagement d'une personne au poste de directrice générale ou de directeur général et du devis (conditions d'éligibilité, profil du candidat et critères de sélection), le tout tel qu'il a été présenté par le président du comité de sélection avec les modifications apportées au préambule ».

#### **C.A. 10 (2015-2016)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **02.02.08      Résolution – Modifications apportées au Règlement n° 14 Code de vie au Collège**

M. Alain Aubuchon illustre les principales modifications qui ont été apportées au Code de vie du Collège à l'aide d'un tableau.

CONSIDÉRANT les modifications proposées et les corrections mentionnées ci-dessus au *Code de vie au Collège* (règlement numéro 14);

CONSIDÉRANT que ces modifications sont présentées par le directeur de la vie étudiante aux membres du conseil, lesquels ont des questions et commentaires à formuler ainsi que des corrections ou précisions à ajouter audit règlement;

CONSIDÉRANT que les précisions, ajouts ou retracts suivants sont demandés et qu'ils seront ajoutés au Code de vie au Collège, comme suit :

- article 21, infrastructures *intérieures et extérieures* (ajout à l'article)
- article 35.1 l'étudiant doit *faire parvenir* une demande de révision écrite au local A-107 ou à l'adresse de courriel [AffairesCorporatives@cstj.qc.ca](mailto:AffairesCorporatives@cstj.qc.ca) (ajout de l'adresse de courriel)
- article 35.3 Rôle de l'accompagnateur :
  - Ne pas être l'acteur principal de la démarche
  - ~~Observer silencieusement lors des différentes étapes~~ (suppression)
- article 35.4 Le comité d'appel est composé de *quatre* membres externes (modification à la composition du comité)
- annexe – Guide de référence (expulsion immédiate ~~des lieux~~) (suppression)

M. Stéphane Gauthier, appuyé par Mme Josée Méryneau, propose :

« d'adopter les modifications apportées au Règlement n° 14 — du *Code de vie au Collège*, telles que ces modifications ont été présentées par le directeur de la vie étudiante en y ajoutant les précisions, ajouts et retraits mentionnés ci-dessus ».

### C.A. 11 (2015-2016)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### 02.01.05 Adoption des procès-verbaux des assemblées tenues les 29 septembre et 2 octobre 2015

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ces procès-verbaux, le secrétaire est dispensé de la lecture de ceux-ci. Les modifications suivantes seront apportées au procès-verbal de l'assemblée du 29 septembre : Au point 01.01.07 des travaux de déboisement ont été **effectués**, au paragraphe suivant **seraient** remplacé étaient et à la page 14, M. Stéphane Gauthier **a témoigné par** écrit et Mme Stéphanie Gareau, lors de l'assemblée, qu'ils souhaitent siéger à ce comité et à la page 15 avant dernier paragraphe, M. Pierre-Luc ~~Gauthier~~ **Tremblay**.

Mme Caroline Chiasson, appuyée par Mme Sophie Filiatrault, propose :

« d'adopter les procès-verbaux des assemblées ordinaire et extraordinaire tenues les 29 septembre et 2 octobre 2015, avec les corrections apportées et mentionnées ci-dessus ».

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**02.01.06 Suites aux procès-verbaux des assemblées tenues les 29 septembre 2015 et 2 octobre 2015**

Mme Francine Paquette mentionne que le ministre a enfin donné l'autorisation attendue d'octroi du contrat des travaux de construction de l'agrandissement du Collège (bloc K).

**02.02.07 Examen du procès-verbal de la réunion du comité exécutif tenue le 10 septembre 2015**

Le président constate qu'aucun membre n'a de question portant sur les sujets traités lors de cette réunion.

**02.02.08 Rapports du président, de la directrice générale et de la directrice des études**

**Président**

M. Pierre-Luc Tremblay informe l'assemblée qu'il a participé, le vendredi 23 octobre 2015, à l'assemblée générale de la Fédération des cégeps ainsi qu'au Forum des présidents qui a suivi. Le ministre François Blais était conférencier. Sa présentation traitait principalement des avantages d'une meilleure adéquation de la formation offerte aux besoins du marché du travail. Le ministre souhaite voir le développement du volet de la formation en milieu de travail afin que les entreprises et les organismes aient accès à une main-d'œuvre qualifiée. Il a vanté le système DUAL, né à la suite de la Seconde Guerre mondiale en Allemagne, qui repose sur un système de formation « duale » qui intègre une expérience de travail, l'étudiant étant formé alternativement en entreprise privée ou publique et dans un établissement d'enseignement.

Sur le plan financier, le ministre a évoqué une possible stabilisation de la situation, mais il n'a formulé aucun engagement à cet effet et il a réitéré sa volonté de mettre en œuvre le Rapport Demers.

**Directrice générale**

Mme Francine Paquette a assisté au Forum des directeurs généraux de cégeps, qui précède l'assemblée de la Fédération. Des discussions ont eu lieu concernant la reddition de comptes. La position visant à s'en tenir aux effets prescrits par la loi ou un

règlement demeure. La directrice générale avise avoir cédé sa place à titre d'administratrice de la Fédération des cégeps. Elle mentionne que la Fédération des cégeps est en processus de révision de son mode de fonctionnement. Des changements majeurs devraient avoir lieu au cours de la prochaine année.

Elle commente le système DUAL en rappelant que les réalités québécoise et allemande, tout comme la taille des entreprises, sont très différentes. L'adéquation formation à l'emploi est aussi déjà favorisée dans les collèges. Mme Paquette se rappellera longtemps la journée du 23 octobre 2015, car en toute fin de journée, le directeur des ressources matérielles a reçu un message très attendu, soit l'autorisation du ministre pour la signature du contrat de construction du Bloc K (agrandissement).

Le Collège a reçu le rapport préliminaire de l'audit des deux CCTT effectué pour le compte du CRSNG. Il y aura quelques points à régler, mais dans l'ensemble, ce rapport fait état de conclusions très positives.

La délégation malienne est revenue faire une visite au Collège. Par la suite, deux membres du personnel (chargée de projet et enseignante) sont allés faire un séjour au Mali. Ce projet se révèle productif et positif pour le programme Soins infirmiers.

Le comité accessibilité centre-ville/stationnement, piloté par la Ville de Saint-Jérôme, a tenu une rencontre à laquelle Stéphane Marcoux et la directrice générale ont participé. Une vingtaine de membres étaient présents (dont l'UQO et plusieurs commerçants); une deuxième rencontre aura lieu le 18 novembre prochain. Il a été question de stations de vélo sécurisées, de navette, de train, et d'autres moyens de transport afin de favoriser une meilleure circulation et de faciliter l'accès au stationnement du centre-ville.

### **Directrice des études**

Mme Carole Rivest Turgeon mentionne qu'elle a récemment assisté à la Commission des affaires pédagogiques (CAP) à laquelle des représentants du ministère assistaient, mais que peu de nouvelles et d'informations ont été transmises à cette occasion. Le Conseil supérieur de l'éducation a présenté son nouvel avis où figuraient des réflexions sur de nouveaux diplômes collégiaux d'un niveau supérieur à celui du DEC technique.

Le 5 octobre 2015, M. Alain Aubuchon et la directrice des études ont rencontré des représentants de l'Université de Montréal afin d'étudier l'ensemble des services offerts par chacun des établissements aux étudiants ayant des besoins particuliers et de déterminer d'éventuelles collaborations. Cette rencontre s'est avérée très fructueuse pour les deux institutions qui partagent une même réalité.

La dernière rencontre du COMIX (comité mixte sur les affaires matérielles, composé de la partie fédérative des cégeps et du ministère) n'a pas permis d'obtenir d'engagements de la part du ministère, mais les rencontres et travaux de ce comité demeurent

importants, car ils permettent des discussions et des clarifications concernant les annexes budgétaires.

Les rencontres du CO-CISEP tenues à Saint-Jérôme et à Mont-Laurier se sont bien déroulées en octobre dernier.

Un retour est fait sur la journée de grève du 26 octobre dernier, qui s'est bien déroulée. Les étudiants du CCML seront en grève le 5 novembre prochain et, ici, à Saint-Jérôme, un vote de grève sera tenu lors de l'assemblée du 4 novembre 2015. Ces journées de grève auront des conséquences sur le calendrier de la session actuelle ainsi que sur celui de l'hiver 2016, car la session d'automne risque de se terminer en janvier si les jours de grève prévus ont lieu.

#### **02.02.09 Rapport de la commission des études**

Les membres de la commission des études ont été convoqués à une séance ordinaire et une séance extraordinaire de la commission des études, les 13 et 21 octobre 2015. À défaut d'obtenir le quorum requis, la séance du 13 octobre 2015 a été annulée et celle du 21 octobre 2015 a été levée.

#### **02.02.10 Information – Rapport relance des finissants de 2014**

M. Alain Aubuchon présente le rapport Relance des finissants de 2014 réalisé auprès des étudiants du secteur technique du Cégep de Saint-Jérôme (incluant ceux des centres collégiaux et des AEC de la FCSEI). M. Aubuchon mentionne que le taux de réponse s'est établi à 57 % et que les résultats permettent de dresser un portrait de la situation des diplômés. Une mise en garde est faite concernant le petit nombre de répondants de certains secteurs, ce qui peut amplifier ou déformer certains résultats.

La relance des diplômés aura lieu en 2016, après une année de relâche, ce qui permettra de réviser certaines pratiques et d'améliorer le rapport.

#### **02.02.11 Information – Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier**

Mme Francine Paquette informe les membres qu'une Fondation particulière sera mise sur pied au profit du Centre de Mont-Laurier, afin de permettre une collecte de fonds plus directe. Le premier gros projet auquel cette Fondation apportera sa participation sera un centre de simulation en soins infirmiers.

### **02.02.12 Information – Manoir de Belle-Rivière**

À la suite de négociations intervenues avec le représentant de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, le Collège procédera à la mise en vente du Manoir de Belle-Rivière et il pourra conserver 43 % du produit net tiré de la vente. Initialement, il était prévu que le Collège remette l'immeuble au gouvernement fédéral, s'il voulait s'en départir ou s'il ne respectait pas les obligations contenues dans l'acte de transfert. Le Collège a toujours entretenu le Manoir, mais il a surtout investi des sommes importantes pour le restaurer. Cette entente permettra au Collège de récupérer une partie de son investissement. Il s'agit d'un dossier particulier qui nécessite l'obtention de plusieurs autorisations.

### **02.02.13 Divers (avis de motion – modification du règlement n° 19)**

Le président mentionne que la modification du règlement n° 19 devra être traitée lors d'une prochaine séance du conseil d'administration.

### **02.02.14 Information**

Mme Paquette mentionne qu'une dégustation d'huîtres, organisée par le Club Richelieu de Mont-Tremblant, aura lieu au profit de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme, le vendredi 27 novembre prochain. M<sup>me</sup> Paquette poursuit en rappelant les grandes lignes de la campagne majeure qui est en cours au profit de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme; à cet égard, il y a eu visionnement de la vidéo portant sur les mannequins de soins infirmiers en tout début de séance.

### **02.02.15 Levée de la séance**

Mme Anne-Marie Girard, appuyée par M. Stéphane Gauthier, propose :

« la levée de la séance ».

La proposition est adoptée à l'unanimité et la séance est levée à 20 h 44.

Pierre-Luc Tremblay  
Président

Diane Bournival  
Coordonnatrice Service des affaires corporatives